

Compte rendu conseil municipal du vendredi 31 octobre 2025 à 19 h 00

Présents : ARZALIER Bernadette, AUDIGIER Henriette, SALADINO Irène, LEVEQUE Denis, ALEXANDRE Jacques, PAYSSERAND Frédéric, MINJOULAT-REY Claude, FARGIER Gérard, PEREYRON J-L.

Pouvoirs : AUDIGIER E. à SALADINO I.

Excusée : S. NAHAS.

Secrétaire de séance : SALADINO Irène (vote : unanimité).

1) Approbation du projet de procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} septembre 2025.

Le projet de procès-verbal préalablement transmis aux conseillers a été adopté. VOTE : unanimité.

Mme ARZALIER Bernadette se retire de la salle du conseil.

2) Création d'un emploi permanent ouvert aux fonctionnaires et le cas échéant aux agents contractuels.

Il s'agit de délibérer pour créer un emploi permanent ouvert aux fonctionnaires et le cas échéant aux agents contractuels.

Ceci afin de subvenir aux besoins de la collectivité et au regard du prochain départ à la retraite de l'agent mis à disposition de la commune par la CDC Ardèche des Sources et Volcans.

Cet emploi consistera en un temps non complet de 24 heures/semaine.

La délibération porte sur la création de cet emploi et l'autorisation à donner au maire de recruter l'agent affecté à ce poste. Vote 9 voix pour. Mme ARZALIER n'a pas participé à la délibération.

Mme ARZALIER Bernadette réintègre la salle du conseil

3) Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens avec l'association Mont'à la feïra :

Il s'agit d'autoriser le maire à signer la nouvelle convention d'objectifs et de moyens avec l'association « Mont'a la feïra » qui chapeaute l'Espace de Vie Sociale « Maison de Vallée ». Cette convention est prévue pour quatre ans : 2025 /2029. Il convient aussi de déterminer la participation financière par habitant. Burzet et Péreyres sont les autres communes signataires de cette convention. Le conseil municipal a validé la convention avec une participation à 3 € /an/ habitant.

Vote : 6 voix pour, 2 voix contre, 2 abstentions.

4) Décision modificative budget général 2025.

Dépenses de fonctionnement				
compte	intitulé	prévu BP	DM	nouveau montant
657363	subvention vers CCAS	1 000,00 €	500,00 €	1 500,00 €
65736211	Subv. à caractère administratif	- €	1 800,00 €	1 800,00 €
	TOTAL	1 000,00 €	2 300,00 €	3 300,00 €
Recettes de fonctionnement				
compte	intitulé	prévu BP	DM	nouveau montant
70878	remboursement frais par des tiers	400,00 €	2 300,00 €	2 700,00 €
	TOTAL	400,00 €	2 300,00 €	2 700,00 €

Vote : unanimité

5) Décision modificative budget Eau et assainissement 2025.

Dépenses de fonctionnement				
compte	intitulé	prévu BP	DM	nouveau montant
6817	dotation pour dépréciation des actifs circulants	-	250,00	250,00
	TOTAL	-	250,00	250,00
Recettes de fonctionnement				
compte	intitulé	prévu BP	DM	nouveau montant
70611	redevance d'assainissement collectif	13 000,00	350,00	13 350,00
70613	Participation aux frais d'assainissement collectif	-	1 000,00	1 000,00
747	Subvention et participations des collectivités territoriales	1 100,00	- 1 100,00	-
	TOTAL	14 100,00	250,00	14 350,00

Vote : unanimité

6) Décision modificative budget Local commercial 2025.

FONCTIONNEMENT				
Dépenses				
COMPTE	INTITULÉ	BP 2025	DM	nouveaux montants
023-42	Virement à la section d'investissement	0,00	1 800,00	1 800,00
	TOTAL	0 ,00	1 800,00	1 800,00
Recettes				
COMPTE	INTITULÉ	BP 2025	DM	nouveaux montants
757361	Subvention collectivités de rattachement	0,00	1 800,00	1 800,00
	TOTAL	0,00	1 800,00	1 800,00
INVESTISSEMENT				
Dépenses				
COMPTE	INTITULÉ	BP 2025	DM	nouveaux montants
001	Déficit d'investissement reporté	1 005,15		1 005,15
100-21352	remplacement chauffe-eau		792,75	792,75
	TOTAL	1 005,15	792,75	1 797,90
Recettes				
COMPTE	INTITULÉ	BP 2025	DM	nouveaux montants
100-1641	Emprunt en euros	1 007,25	-1007,25	0,00
021-00	Virement de la SF		1 800,00	1 800,00
	TOTAL	1 007,25	792,75	1 800,00

Vote : unanimité.